



Protocole COVID

Union Sportive de Quincay Gym

- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans lors de l'installation et du rangement du matériel. Celui-ci sera enlevé pour les cours.
- Port du masque obligatoire pour toutes les personnes présentes ne pratiquant pas d'activité physique (parents, accompagnants...)
- Port du masque ou de la visière obligatoire pour les entraîneurs (salariés ou bénévoles)
- Aucun parent dans le gymnase pendant les cours. Les parents patientent en dehors du gymnase et sont autorisés à entrer dans celui-ci pour déposer et récupérer les enfants ainsi qu'aider à installer et ranger le matériel avec le port du masque.
- Respecter la distanciation physique de 2m entre chaque personne.
- Se laver les mains en début et en fin de séance.
- Respecter le sens de circulation : l'entrée dans le gymnase se fera par une porte sur le côté du gymnase et la sortie de celui-ci par une autre. La porte d'entrée sera condamnée (sauf pour les utilisateurs du dojo et de la salle de danse) pour permettre aux enfants d'accéder aux WC sans croiser de public.
- Pour les cours du Mercredi, les parents déposent et récupèrent les enfants dans le hall du gymnase pour éviter les attroupements dans le petit couloir entre la salle de danse et le dojo. Les parents doivent attendre l'entraîneur pour laisser leurs enfants au début de chaque cours.
- Pour le cours des éveils du Vendredi en salle de danse : l'entrée du cours se fera par le couloir entre la salle de danse et le dojo et la sortie par l'issue de secours donnant directement dehors. Les parents doivent obligatoirement porter un masque pour emmener et récupérer les enfants.
- Pour le renforcement musculaire, le Vendredi : Au vue des horaires d'entraînements, l'entrée et la sortie du cours pourra se faire par l'entrée principale du gymnase avec le port du masque. Celui-ci sera enlevé pour le cours.
- L'accès aux WC se fera sur autorisation des entraîneurs avec un maximum de deux enfants à chaque fois.
- Chaque enfant aura sa propre bouteille d'eau. Pas de prêt entre enfant.
- Chaque enfant aura à sa disposition son propre tapis pour effectuer tout ce qui est musculation, étirements... Celui-ci sera désinfecté à la fin de chaque cours.

- Chaque groupe sera divisé en 2 groupes de 10 enfants maximum.
- La Mairie pourra mettre la salle des fêtes à notre disposition pour les échauffements. Le nombre de personnes dans le gymnase est limité à 200.
- Les salles seront désinfectées après utilisation (toutes les parties ayant été en contact avec les personnes, poignées de portes, boutons électriques...)
- Pas de rassemblement inutile.
- Déplacements aussi courts et réduits que possible.
- Conversation privée tenue dans le respect de la distanciation.
- Un listing de présence sera tenu lors de chaque cours afin que, si un cas de COVID se déclare parmi nos licenciés, toutes les personnes ayant été en contact avec celui-ci en soit informé. Un isolement des cas positifs sera par la suite mis en place et ce listing pourra être communiqué aux autorités sanitaires.

Protocole élaboré en lien avec les recommandations imposées par la commune de Quinçay pour l'utilisation des différentes salles.

Fait à Quinçay, le 27/08/2020

Fanny PINEAUX, présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Pineaux', is enclosed within several overlapping, horizontal blue scribbles.